



# PRÉPAREZ AU MIEUX VOTRE CONTRÔLE TECHNIQUE



## LE CONTRÔLE TECHNIQUE EST-IL OBLIGATOIRE POUR LES VÉHICULES DE COLLECTION ?

Tous les véhicules légers et poids lourds disposant d'un certificat d'immatriculation « véhicule de collection » font l'objet d'un contrôle technique obligatoire tous les cinq ans.

## A QUELLE DATE DOIT-ON EFFECTUER LE 1<sup>ER</sup> CONTRÔLE TECHNIQUE ?

Le premier contrôle technique doit être effectué à l'initiative du propriétaire du véhicule à la date anniversaire de sa première mise en circulation.

### CALENDRIER DE PASSAGE

(EN FONCTION DE L'ANNÉE DE LA PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION)

VÉHICULE DE PLUS DE 30 ANS MIS EN CIRCULATION :	VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE À RÉALISER AU PLUS TARD EN :
A compter du 01/01/1940	2011
Entre le 01/01/1920 et le 31/12/1939	2012
Avant le 31/12/1919	2013
Date inconnue	2012

## QUELLES SONT LES DOCUMENTS À PRÉSENTER ?

Certificat d'immatriculation ou attestation d'identification de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE).

## QUELS SONT LES POINTS DE CONTRÔLE SPÉCIFIQUES ?

Le contrôle technique porte sur 120 points néanmoins, certains aménagements ont été prévus dans la réglementation pour tenir compte des caractéristiques des équipements d'époque comme les dispositifs de freinage à câbles ou les conceptions de freinage des véhicules mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 1920, le contrôle des angles de direction ou du ripage, la vérification des feux de croisement pour les véhicules mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> mai 1957...

## CONSEILS PRATIQUES AVANT LE PASSAGE AU CONTRÔLE TECHNIQUE

Pour que le contrôle technique se transforme en une simple formalité, et minimiser les risques de se voir imposer une contre-visite quelques précautions s'imposent :

- ◆ Tout d'abord il est important de ne pas présenter le véhicule dès sa sortie du garage. Il est conseillé d'effectuer quelques kilomètres afin de mettre en condition l'ensemble du système de freinage évitant ainsi tout déséquilibre lors du contrôle.
- ◆ Il est préférable d'effectuer une vérification de l'ensemble de l'éclairage, projecteurs de croisement ainsi que les projecteurs de route, feux stop, feu de plaque sans oublier un coup de klaxon.
- ◆ Un soin particulier doit être apporter aux éléments en caoutchouc « pneumatiques, flexibles de frein, protections des transmissions et des rotules » souvent craquelés ou coupés. Ces détériorations sont le plus souvent liées à l'âge plus qu'à l'usage.